CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version du 04/03/2026

Aqua°Bulles est un Centre Aquatique situé 2 rue de l'océan, 85250 Saint Fulgent et la Piscine Oasis est située rue de la Piscine, 85140 Essarts en Bocage. Ces centres sont exploités par la Communauté de Communes Pays de Saint Fulgent- Les Essarts dont le siège social est situé 2 rue Jules Verne, 85250 Saint Fulgent, ayant pour numéro de SIRET 200 071 918 00177 et ayant pour numéro de TVA intracommunautaire FR 39 200071918.
Les centres proposent diverses activités notamment aquatiques parmi lesquelles des cours de natation, séances d'aquagym, séances d'aquabike, ou encore l'accès à une piscine et à un espace détente (sauna, hammam).

Tout usager (« usager ») ou abonné (« abonné) répondant aux conditions d'éligibilité a la possibilité de souscrire en ligne ou sur place à un droit d'entrée (« entrée) ou un abonnement (« abonnement ») donnant accès aux activités aquatiques et de bien-être des Centres pendant toute sa durée de validité et dans ses conditions.

Les présentes Conditions Générales de Vente précisent les conditions de souscription, de paiement et d'accès de l'usager aux centres et s'appliquent, sans restriction ni réserve et à l'exclusion de toutes les autres conditions, à l'ensemble des droits d'entrée et abonnements proposés sur les sites internet des Centres aquatiques : www.aqua-bulles.com et www.piscineoasis.fr (« les Sites ») et en vente sur le site www.app.heitzfit.com ou sur l'application Heitz Fit 4. L'achat d'une entrée ou la souscription d'un abonnement est possible pour chaque usager au sein de nos centres ou en ligne (création d'un compte).
Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD – Règlement UE 2016/679), notre établissement s'engage à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données personnelles collectées, et à les traiter dans le strict respect de la réglementation en vigueur.
L'usager reconnait avoir la capacité requise pour acheter une entrée ou souscrire à un abonnement. Il a pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les valide automatiquement en procédant au paiement de son droit d'entrée ou abonnement.

Article 1 : Eligibilité, déclaration de l'usager/abonné

Conditions d'éligibilité

La souscription à un droit d'entrée/abonnement est réservée à toute personne physique. Cependant, l'accès à l'espace bien-être est interdit à toute personne de moins de 18 ans.
Il est rappelé que la création d'un compte sur le site est accessible à tout utilisateur, qu'il soit déjà abonné ou non. La souscription à un droit d'entrée/abonnement n'est donc pas réservée aux personnes disposant d'un abonnement préalable aux centres.
Les informations fournies par l'usager/abonné, dans le cadre de l'inscription sur les sites devront être sincères, exactes et actualisées.

Déclarations de l'usager/abonné

L'usager/abonné déclare :

- Avoir pris pleinement connaissance des présentes conditions générales et de leurs annexes,
- Avoir reçu toutes les informations nécessaires lui permettant de prendre une décision éclairée,
- De disposer de la pleine capacité juridique pour conclure et exécuter les présentes, ou la pleine capacité juridique de son tuteur légal,
- Que la conclusion des présentes n'enfreint aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle qui lui serait applicable.

Article 2 : Objet

Plusieurs formules d'abonnements et droits d'entrée sont proposés par les centres et présentés sur les sites.
La souscription à un abonnement permet d'accéder à diverses prestations selon la formule choisie. Selon la formule choisie, cet accès est nominatif ou non, est valable durant la période de validité de l'abonnement, aux horaires d'ouvertures des centres au public.
Il appartient à l'usager/abonné de choisir, sous sa seule responsabilité, la formule correspondant le mieux à ses besoins.

Article 3 : Modalités d'accès aux centres

3.1 Support abonnement

Une fois l'abonnement souscrit et réglé, l'abonné doit s'acquitter d'un support magnétique d'accès (bracelet, carte, …). Si l'abonné ne souhaite pas se procurer de badge magnétique, il devra alors télécharger l'application Heitz Fit 4 sur son smartphone.
Selon le type d'abonnement, ce support est nominatif, strictement personnel, et ne peut être cédé ou prêté à un tiers.

Lors de toute présentation aux centres, l'abonné est tenu de présenter ce support magnétique. A défaut, ceci peut entraîner et justifier l'interdiction d'accès de l'abonné aux centres.
En cas de vol ou de perte du support, l'abonné devra en informer sans délai les centres, et devra alors s'acquitter d'un nouveau support magnétique ou télécharger l'application Heitz Fit 4.

3.2 Situation médicale

L'usager/abonné déclare que sa situation médicale et sa condition physique lui permettent d'utiliser les services proposés par les centres.
Dans l'hypothèse où sa situation médicale ou sa condition physique ne lui permettraient plus de pratiquer le sport et/ou d'utiliser les services proposés par les centres, l'usager/abonné devra se conformer strictement à l'ensemble des recommandations médicales qui lui auront été adressées le cas échéant, et à prendre toute mesure afin de ne pas nuire à la santé des tiers.

Durant la période de validité de l'abonnement, l'usager/abonné qui se trouverait en incapacité médicale pour honorer son abonnement ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni échange, ni avoir, ni décalage dans le temps de son abonnement.

Article 4 : Durée et prix

4.1 Durée

Le droit d'entrée/abonnement pourra être résilié, à tout moment, par les centres en cas de violation par l'usager/abonné de l'une des conditions présentes dans les Conditions Générales de Vente et le Règlement Intérieur, ou pour non-paiement de l'abonnement, sans aucune contrepartie quelle qu'elle soit.

4.2 Prix

Tout droit d'entrée et formule d'abonnement est proposée aux prix en vigueur sur les sites lors de l'enregistrement de la souscription par les centres. Les prix sont exprimés en Euros (€) et toutes taxes comprises (TTC).
Les prix tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par les centres. Ils sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle qu'indiquée. Les centres se réservent le droit, hors cette période de validité, de modifier discrétionnairement les prix à tout moment après validation du Conseil Communautaire du Pays de Saint-Fulgent Les Essarts.

Une facture est transmise par voie électronique par les centres ou remise à l'usager/abonné, sur demande auprès des centres.

Article 5 : Conditions de paiement

Les centres acceptent les modes de paiement cités ci-dessous :

- Carte Bancaire,
- Espèces,
- Chèques,
- Chèques ANCV,
- Coupons Sport,
- Coupons Chèque Up Sport & Loisirs (Actobi).

Dans certains cas d'abonnements, le prélèvement automatique peut être proposé.
La première mensualité doit être réglée via l'un des modes de paiement ci-dessus cités et don c débitée immédiatement lors de la souscription auprès des centres. Les deux autres mensualités seront débitées les deux mois suivants, sur le compte bancaire renseigné par l'usager/abonné lors de la souscription.
Les paiements effectués par l'usager/abonné ne seront considérés comme définitifs qu'après l'encaissement de la totalité des sommes dues. Un mandat SEPA sera renseigné et signé par l'abonné.

Il est rappelé que les centres se réservent le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement précitées, de suspendre l'exécution des présentes ou de résilier l'abonnement.
En conséquence, l'usager/abonné ne pourra se rétracter une fois son engagement souscrit.

Article 7 : Garanties-Assurance

7.1 Garantie

L'usager/abonné est informé, qu'en application de l'article 15 de la loi 2004-575 du 21 Juin 2024, les centres sont responsables de plein droit à son égard de la bonne exécution des prestations prévues au contrat, qu'elles soient réalisées directement ou par des prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ces derniers.
Toutefois, la responsabilité des centres, en y apportant la preuve, ne saurait être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution imputable :

- A l'usager/abonné (exemples : non-respect du règlement intérieur ou des consignes de sécurité),
- A un fait imprévisible et insurmontable d'un Tiers,
- A un cas de force majeure (ex : intempéries, crise sanitaire, guerre, …)

De fait, aucune contrepartie ne pourra être réclamée.
Les centres déclinent toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée des installations ou du matériel mis à disposition.

7.2 Assurance

L'usager/abonné est tenu d'être assuré pour toute la durée de sa présence dans les centres, y compris pour tout dommage qu'il pourrait causer à lui-même ou à autrui dans l'enceinte des centres.

Article 8 : Informatiques et Libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur le Protection des Données (RGPD), l'usager/abonné est informé que les données personnelles collectées sont nécessaires à la gestion de sa commande, à l'établissement des factures et au suivi de son abonnement.
Ces données peuvent être communiquées aux partenaires des centres chargés de l'exécution de ces finalités (gestion, facturation, exécution de la prestation).
L'usager/abonné dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de ses données, qu'il peut exercer en écrivant :

- Par e-mail à : contact@aqua-bulles.com
- Par courrier à : Aqua°Bulles, 2 rue de l'Océan 85250 Saint Fulgent.

Une réponse sera adressée à l'usager/abonné dans un délai maximum de 30 jours.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Le contenu du site est la propriété des centres, et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.
Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Article 10 : Droit applicable-Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.
Dans l'hypothèse où les présentes conditions seraient traduites dans une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 11 : Litiges

Dans l'hypothèse où un différend portant sur la validité, l'exécution ou l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, et serait porté devant les juridiques civiles. Il sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français auquel il est fait expressément attribution de compétence.
L'usager/abonné est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends (conciliation) en cas de contestation.

Article 12 : Informations précontractuelles - Acceptation de l'usager/abonné

L'usager/abonné reconnait avoir eu communication, préalablement à la passation de commande, de manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que de toutes les informations et renseignements visés aux articles L.111-1 à L.111-8 du Code de la Consommation, et en particulier :

- Les caractéristiques essentielles de l'abonnement souscrit, compte tenu du support de communication utilisé et des services concernés,
- Le prix d'un droit d'entrée/abonnement et des frais annexes,
- Les informations relatives à l'identité des centres : coordonnées postales, téléphoniques, électroniques, aux activités proposées,
- Aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre,
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige,
- Les informations relatives au droit de rétractation.

En souscrivant sur le site, l'usager/abonné reconnaît accepter pleinement et sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente. Il renonce expressément à invoquer et utiliser tout document contradictoire, qui ne pourra en aucun cas être opposé aux centres.